

VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont

Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGET PRIMITIF**BUDGETS PRIMITIFS 2020**

Suite au débat d'orientations budgétaires du 13 février dernier, le budget primitif 2020 est présenté, les grandes lignes en sont données avant le vote au niveau du chapitre pour les deux sections (fonctionnement et investissement) pour chacun des budgets (Ville, Assainissement, Eau et Régie de Transport).

La commission des finances prendra connaissance des propositions budgétaires, lors de sa réunion du 2 mars.

Budget Principal - Ville

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 270 889.75 €

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 403 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 535 500,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	500,00
022	DEPENSES IMPREVUES	289 221,45
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	456 325,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	484 400,00
66	CHARGES FINANCIERES	94 203,30
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 340,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 000,00
	Somme :	5 270 889,75

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	1 167 471,75
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 605,00
70	PRODUITS DES SERVICES	316 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	2 859 680,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	868 323,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	40 010,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	190,00
	Somme :	5 270 889,75

Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 1 167 471.75€, des ressources fiscales 2 859 680 €, des dotations et subventions 868 323 € et des produits des services 316 600 €. La plupart de ces produits sont estimés, en attente de la notification des montants par les services de l'Etat (ressources fiscales et dotations).

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges générales 1 403 400 € et les charges de personnel 2 535 500 €. La charge financière liée au remboursement des intérêts des emprunts s'élève à 95 823 € en 2020, contre 102 954 € en 2019 (hors ICNE).

Les subventions accordées dans le cadre du vote de ce budget sont précisées dans l'annexe B1.7. Toute subvention ultérieure sera accordée selon une délibération spécifique.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour la section d'investissement est constitué par les amortissements pour 456 325 €. Un montant de 289 221.45 € est réservé pour les dépenses imprévues afin de préserver le fonds de roulement.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 339 100.27 €, dont 490 072 € pour les nouvelles propositions en dépenses d'investissement

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	25 789,27	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 605,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00	
104	CONSTRUCTION BATIMENTS	88 300,00	192 804,00
106	VOIES ET RESEAUX	199 000,00	34 316,00
107	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	0,00	163 282,00
108	MOBILIER ET MATERIEL	96 985,00	9 775,00
120	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	76 787,00	636 271,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	744 186,00	
240	LOGEMENTS SOCIAUX	29 000,00	29 000,00
	Somme :	1 273 652,27	1 065 448,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	Excédent antérieur reporté	185 072,27	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	0,00	
024	PRODUIT DES CESSIONS	58 000,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	456 325,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	566 148,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	35 119,00	1 033 436,00
	Somme :	1 305 664,27	1 033 436,00

Détail des nouvelles dépenses d'investissement :

Acquisitions diverses 96 985 €

Matériel technique	Technique	23 650
Informatique	Tous services	18 200
Mobilier	Tous services	6 000
Divers matériel	Tous services	49 135

Urbanisme voirie 275 787 €

Voirie	Matériel et installations	199 000
Réseaux	Eclairage public	76 787

Patrimoine 117 300 €

Bâtiments communaux	Divers travaux patrimoine	88 300
Logements sociaux	Programme Sodineuf	29 000

Une somme de 25 789.27 € a été inscrite en dépenses imprévues. Les restes à réaliser 2019 sont de 1 065 448 € en dépenses, et 1 033 436 € en recettes.

Le capital à rembourser au titre de cet exercice s'élève à 278 125 €, auquel s'ajoute la dette à rembourser à l'EPFN au titre du FCTVA Bayard pour un montant de 466 061 €. Les opérations d'ordre comptable sont en dépenses d'investissement de 8 605 €, correspondant aux amortissements des subventions.

Les recettes d'investissement propres à l'exercice sont de 624 148 € soit les subventions accordées pour 35 119 €, le FCTVA pour 551 148 €, la vente d'un terrain 58 000 €, d'autres recettes pour 15 000 €. Ce qui équilibre la section d'investissement après avoir tenu compte des opérations d'ordre pour 461 325 € (021-040-041), des restes à réaliser pour 1 033 436 €. Il n'y a pas d'affectation de résultat pour cet exercice, compte tenu du résultat excédentaire. Des subventions seront sollicitées pour les programmes éligibles afin de reconstituer l'enveloppe d'autofinancement.

La dette de la collectivité :

Le budget Ville de Saint Nicolas d'Aliermont a sept emprunts en cours, à taux fixe, contractés auprès de différents établissements bancaires. L'encours de dette de ce budget au 01/01/2020 est de 3 234 565.31 € (3 508 737.10 € au 01/01/2019) (*voir annexes A2.1 et suivantes*). L'encours de la dette, en l'état actuel, serait de 2 956 441 € fin 2020. Les annuités 2020 représentent 373 946.77 € (capital plus intérêts). Aucun nouvel emprunt n'est prévu à ce jour.

L'actif immobilisé est constitué de terrains, de bâtiments, de réseaux de voirie et d'éclairage public, de divers matériels. Les effectifs de la collectivité figurent en annexe C1.

Le budget Assainissement

En fonctionnement, il est équilibré à 438 203.48 €, dont les dépenses à caractère général et personnel 21 710 €. Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 271 657.48 €, et de la surtaxe 105 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 330 000 €

En investissement, la section s'équilibre à 623 108.44 €

Dont principalement le remboursement du capital des emprunts 35 780 €, l'amortissement des subventions 51 546 €, les immobilisations nouvelles 320 000 € (Réseau d'assainissement, Schéma d'assainissement, opérations non affectées).

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 330 000 €, amortissements 85 465 €. L'affectation de résultat 207 643.44 € compense le déficit d'investissement et les restes à réaliser de 113 384 € en dépenses.

Le budget assainissement est assujéti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget assainissement au 01/01/2020 est de 416 679.69 €, constitué par trois emprunts à taux zéro réalisés auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2020 est de 35 779.96 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

L'actif immobilisé est constitué des réseaux d'assainissement d'eaux usées. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2020 ASSAINISSEMENT SNA – M49

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 700,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 028,48	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	330 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	85 465,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
	Somme :	438 203,48	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	271 657,48	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	51 546,00	
70	VENTES DE PRODUITS	110 000,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 000,00	
	Somme :	438 203,48	

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	94 259,44	
020	DEPENSES IMPREVUES	8 139,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	51 546,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	80 000,00	113 384,00
103	SCHEMA ASSAINISSEMENT	90 000,00	
109	RESEAU ASSAINISSEMENT	150 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES	35 780,00	
	Somme :	509 724,44	113 384,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	330 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	85 465,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	207 643,44	
	Somme :	623 108,44	

Le budget EAU

En fonctionnement, il est équilibré en dépenses et recettes à 735 832.74 € (dont les dépenses à caractère général et personnel pour 17 910 €). Les frais financiers sont nuls, l'emprunt en cours provenant de l'Agence de l'Eau à taux zéro. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 456 639.74 € et de la surtaxe 170 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 510 000 €.

En investissement, la section s'équilibre à 819 518.46 € dont le remboursement du capital 3 200 €, l'amortissement des subventions 24 463 €, les dépenses d'immobilisations nouvelles pour 530 000 € (protection captage d'eau St Laurent – station de surpression et château d'eau – travaux sur réseau eau potable – opérations non affectées).

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 510 000 €, amortissements 65 513 €. L'affectation de résultat 235 118.46 € compense le déficit d'investissement après restes à réaliser.

Les restes à réaliser s'élèvent à 8 887 € en recettes (solde de subvention Agence de l'Eau) et à 6 565 € en dépenses (travaux réseau eau potable – protection captage).

Le budget eau potable est assujéti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget Eau au 01/01/2020 est de 44 779.47 €, constitué par un emprunt à taux zéro réalisé auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2020 est de 3 198.53 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

Son actif immobilisé est constitué des réseaux d'eau potable. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2020 EAU SNA – M49**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 900,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	9 409,74	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	510 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	65 513,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	133 000,00	
	Somme :	735 832,74	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	456 639,74	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	24 463,00	
70	VENTES DE PRODUITS	170 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 730,00	
	Somme :	735 832,74	

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	237 440,46	
020	DEPENSES IMPREVUES	17 850,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	24 463,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	240 000,00	
102	PROTECTION CAPTAGE EAU	100 000,00	6 285,00
104	RESEAU EAU POTABLE	190 000,00	280,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 200,00	
	Somme :	812 953,46	6 565,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	510 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	65 513,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	235 118,46	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		8 887,00
	Somme :	810 631,46	8 887,00

Le budget Régie de Transport

Le budget de la Régie de Transport est équilibré à 79 945.30 € en fonctionnement et à 68 965.60€ en investissement.

En fonctionnement, les dépenses inscrites couvrent les frais inhérents à l'entretien des bus scolaires et les charges de personnel pour un total de 63 500 €. Ces dépenses sont financées par l'excédent de fonctionnement soit 15 848.30 € et la subvention départementale estimée à 18 000 €. Une subvention communale de 40 000 € est nécessaire pour cet exercice.

A la section investissement, le résultat reporté après amortissement des bus achetés en 2009 et 2016 constitue une réserve qui permettra le financement de l'achat d'un futur bus scolaire d'ici 2024.

Le budget Régie de Transport n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué de deux cars scolaires, le reste des moyens nécessaires étant mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2020 REGIE DE TRANSPORT SNA - M43

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	38 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	25 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	4 265,30
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	12 180,00
	Somme :	79 945,30

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	15 848,30
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	6 097,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	58 000,00
	Somme :	79 945,30

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	6 097,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 868,60
	Somme :	68 965,60

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	56 785,60
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	12 180,00
	Somme :	68 965,60

Le budget C.C.A.S.

Pour information : Le budget du C.C.A.S. est équilibré à 1 001 255.86 € (section de fonctionnement uniquement). La subvention communale s'élève à 130 000 € pour 2020.

BP 2020 CCAS SNA - BUDGET PRINCIPAL M14**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	837 200,00
022	DEPENSES IMPREVUES	41 645,86
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	106 010,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	Somme :	1 001 255,86

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	113 045,86
013	ATTENUATION DE CHARGES	100,00
70	PRODUITS DES SERVICES	758 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	130 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00
	Somme :	1 001 255,86


Le budget SAAD -C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de créer un budget annexe pour le service d'aide à domicile à compter du 01/01/2019, selon la nomenclature comptable M22, dénommé « SAAD-CCAS Saint Nicolas d'Aliermont », afin de respecter la législation qui impose un budget annexe pour chaque activité sociale ou médico-sociale.

Pour information : Le budget annexe du SAAD - CCAS est équilibré à 803 269.52 € (section de fonctionnement uniquement)

BP 2020 SAAD-CCAS - BUDGET ANNEXE M22**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOI	18 000,00
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONN	765 400,00
016	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUC	19 869,52
	Somme :	803 269,52

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	EXCEDENT REPORTE	76 159,52
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	627 000,00
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'E	100 100,00
019	PROUITS FINANCIERS	10,00
	Somme :	803 269,52